

Montbrison, le 12 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Consultation des élus du territoire au sujet du maintien ou non des élections départementales et régionales

Suite à la consultation des élus du territoire au sujet du maintien ou non des élections départementales et régionales, l'association des maires de La Loire fait connaître sa position.

Si certains d'entre eux s'avèrent réticents quant à la tenue des élections du fait des mesures sanitaires contraignantes et difficiles à toutes appliquer, des conditions de scrutin que l'on ne maîtrise pas de l'impossibilité pour les candidats de mener de vraies campagnes et de la contradiction qu'il pourra potentiellement encore exister entre le fait d'appeler les citoyens à voter et dans le même temps interdire les manifestations officielles, il n'en demeure pas moins que de nombreuses collectivités sont en mesure d'organiser les élections dans les règles, dans le respect des mesures sanitaires et après plus d'un an d'« expérience » en la matière.

Cette décision du maintien ou non des élections relève uniquement et entièrement de la responsabilité de l'Etat, les maires ne sauraient être tenus responsables d'une telle décision pour laquelle ils ont été consultés le vendredi soir pour le lundi midi.

La fuite en avant doit être stoppée et la gouvernance ne doit pas encore fragiliser la situation actuelle. Le pilotage de nos institutions doit donner de la confiance à l'endroit où le doute s'installe et la morosité prend le dessus.

Les élections constituent un acte essentiel de la démocratie, dont le calendrier régulier garantit la sincérité.

Hervé REYNAUD

Président de l'AMF42

Contact presse : AMF 42 Hélène DAHAN – 04 77 96 39 08 – amf42@amf42.fr